

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 608

présenté par

M. Poulliat, rapporteur et M. Boudié, rapporteur

-----

### ARTICLE 6 BIS A

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ont l'obligation de »

le mot :

« doivent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.